

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Fonction publique

Volume 4 no 8 – 20 décembre 2019

Négociation 2020

Le SPGQ fait connaître ses revendications

Le SPGQ a déposé aujourd'hui ses cahiers de revendications au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en vue de la prochaine négociation.

Du côté des demandes salariales, le SPGQ réclame des augmentations totalisant 8 % sur trois ans (4 % en 2020, 2 % en 2021 et 2 % en 2022) pour contrer la discrimination systémique dans les milieux de travail majoritairement féminins. Il demande aussi des augmentations de 4 % sur trois ans (2 % en 2020, 1 % en 2021 et 1 % en 2022) pour reconnaître le niveau d'intervention des professionnelles et professionnels.

De plus, le SPGQ demande au gouvernement un rattrapage salarial pour que le personnel professionnel de l'État reçoive l'équivalent de ce qui est offert dans les autres organisations publiques et parapubliques pour les mêmes emplois. Le syndicat veut également une indexation des salaires à l'indice des prix à la consommation déterminé par l'Institut de la statistique du Québec pour contrer la perte de pouvoir d'achat de ses membres. Finalement, le SPGQ souhaite négocier une participation plus équitable de l'employeur aux régimes d'assurances collectives. Ces revendications sont des demandes centralisées des syndiqués de la fonction publique, de la santé et de l'éducation du SPGQ.

« Le personnel professionnel du gouvernement du Québec effectue souvent un travail invisible et peu spectaculaire, mais il est essentiel pour que l'État puisse remplir sa mission adéquatement. Malheureusement, le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, ne le reconnaît pas et nous a fait des offres choquantes et indécentes. Pour comble d'insulte, notre demande de rencontre pour discuter du cahier de propositions est restée lettre morte, même si le ministre s'était engagé en ce sens. Pour l'instant, les offres et l'attitude du ministre sont loin de démontrer le respect, la valorisation et la reconnaissance dus aux professionnels de l'État », juge Line Lamarre, présidente du SPGQ.

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Fonction publique

Volume 4 no 8 – 20 décembre 2019

Le gouvernement peut compter sur des surplus de plus de 8 milliards \$ avant le versement au Fonds des générations. Sa marge de manœuvre est amplement suffisante pour offrir au personnel professionnel les conditions de travail qu'il mérite. « En offrant des augmentations de salaire inférieures à l'inflation, le gouvernement a fait fi de ses problèmes de plus en plus criants d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Il sacrifie le maintien et le développement de l'expertise gouvernementale. Nous avons l'intention de négocier ferme pour que nos membres aient des conditions de travail à la hauteur de leur expertise et de leurs responsabilités », ajoute Mme Lamarre.

D'autres enjeux majeurs

Quant aux demandes sectorielles de la fonction publique, aussi déposées aujourd'hui dans le cadre d'une table individuelle, le SPGQ revendique l'indexation des rentes de retraite du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics pour contrer l'appauvrissement de travailleuses et travailleurs qui ont consacré au service public les meilleures années de leur vie.

Du côté des matières sectorielles, le SPGQ veut orienter les discussions autour de trois grands axes : l'amélioration du bien-être au travail, la reconnaissance de l'expertise et la valorisation des services offerts par le personnel professionnel de l'État.